



Communiqué

Date: 14.11.2019

Mesures salariales pour 2020

Le 13 novembre 2019, le président de la Confédération Ueli Maurer a rencontré les représentants des associations du personnel fédéral afin de discuter des mesures salariales pour 2020. Le personnel fédéral devrait bénéficier d'une augmentation générale de 1 % de son salaire.

Le 13 novembre 2019, le président de la Confédération Ueli Maurer a négocié avec les représentants des associations du personnel fédéral au sujet des mesures salariales possibles pour 2020. Les associations du personnel ont demandé non seulement la compensation du renchérissement, mais également une forte augmentation du salaire réel. À cet égard, le président de la Confédération Ueli Maurer a proposé une augmentation salariale de 1 % au total, y compris une compensation du renchérissement d'environ 0,5 %. Dans l'ensemble, les associations du personnel sont satisfaites du résultat des négociations.

Les mesures salariales prévues pour 2020 doivent encore être approuvées par le Conseil fédéral, puis validées par le Parlement dans le cadre des délibérations relatives au budget.

Renseignements:

Anand Jagtap, responsable du secteur État-major et communication, Office fédéral du personnel OFPER
Tél. +41 58 462 62 56, anand.jagtap@epa.admin.ch